Collège de Chir.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 1 N 136

a Paris le 25. X.bre 1774

a M. de Beaumont Intend. des finances
M. de la M.re a répondu [illegible] le 26. X.bre
Je n'aurai d'autre titre a avoir l'honneur de
vous parler que ceux de l'erection des Coll. Salut
qui viennent d'etre expediées en qui doivent etre
maintenant au sceau ou l'on attend, sans que

M. Le Contrôleur Général m'a remis, Monsieur, la lettre que vous lui avez écrite le 20 de ce mois et par laquelle vous demandez que le fonds de 7000.# destiné à la fondation que Le Roi vient de faire dans les nouvelles écoles de chirurgie soit assigné sur le domaine, ainsi que le sont déja les appointemens des professeurs du collége de chirurgie. on ne peut être plus empressé que je le suis a concourir dans ce qui dépendra de moi aux arrangemens que vous désirez, mais l'emploi que vous demandez dans les états du domaine ne pouvant être fait que sur la représentation

ARC 9 d. 49 n°. 39

M. de la Martinière a la Cour

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

du titre qui contiendra cette fondation, il est indispensable que vous vouliez bien me le procurer, afin de me mettre en état de prendre sur cet objet la décision de M. le Contrôleur Général. Je serai toujours très flatté des occasions qui me mettront à portée de vous renouveller les assurances de l'attachement aussi ancien qu'inviolable que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble et très obéissant Serviteur

de Beaumont

Je vous allois adresser avec le collegue lui meme c'est ce que

je ne fais pas : mais si aucun temps mieux aller mes forces, mon zele

soit sur d'avoir l'honneur de vous les porter moy meme, si des certains

douleurs de rhumatisme me le permettent ; sinon j'aurai celui de

vous les envoyer par une de mes ... monsieur. Je vous supplie d'être bien

convaincu que mon respect, mon attachement Je dirai plus mon

ancienne amitié pour vous et ton cœur que vous connaissez, ne

finiront qu'avec la vie de plus sincere et du plus fidele de

vos serviteurs